



Adresse postale : CODEPPI - BP 20 CLAOUEY – 33950 LEGE-CAP FERRET  
Email : codepillcf@orange.fr - Site : www.codepillcf.com

Lège-Cap Ferret le 26/08/2016

## **Procès-Verbal de la 36<sup>ème</sup> assemblée générale de CODEPPI le 26 aout 2016**

### **Préambule**

La 36<sup>ème</sup> Assemblée Générale de notre association s'est réunie le vendredi 26 août dernier à 18h30 à la Mairie annexe du Canon sous la présidence de M. Jean-Pierre Camut en présence de M. Michel Sammarcelli, maire de Lège - Cap Ferret, sous un soleil radieux.  
Environ la moitié de nos adhérents étaient présents.

Au cours de l'assemblée, il a été procédé au renouvellement du mandat du tiers sortant, à savoir notre secrétaire Mme Marie Céline Lachaud, M. Guy Castaignède et notre président M. Jean-Pierre Camut, approuvé à l'unanimité des présents.  
Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale diffusé par mèl et sur notre site a aussi été approuvé à l'unanimité.

Le président a ensuite présenté le rapport moral et les objectifs pour l'année à venir.

Les objectifs principaux sont :

- Développer les relations extérieures avec la CEBA et les relations locales avec L.A. CÔTE NOROÏT
- Améliorer la diffusion de l'information vers les adhérents via le site Internet et le mailing du bulletin et le recrutement de rédacteurs supplémentaires
- Augmenter le nombre d'adhérents

### **Synthèse du rapport moral**

Nous sommes aujourd'hui soumis aux contraintes qu'engendre un système basé sur la démocratie participative.

Les nouvelles lois et règlement qui concernent au sens large, notre cadre de vie prévoient la communication avec les associations représentatives des utilisateurs ainsi que l'utilisation systématique de la procédure d'enquête publique.

Tout un chacun peut donner son avis sur les plans schémas, décrets et décisions susceptibles de modifier leur cadre de vie. Le revers de la médaille étant que ceux-ci sont soutenus par des études et des dossiers (remarquables pour certains et largement diffusés) mais dans tous les cas de plus en plus complexes. Il faut alors de nombreuses heures de travail et de

recherche pour en ressortir la « substantifique moelle » et donner en votre nom un avis pertinent.

Il en va de même si vous voulez participer aux réunions relatives à l'élaboration des dits schémas, plans et règlements.

COMPRENDRE, FAIRE COMPRENDRE ET TRANSMETTRE VOS AVIS (s'ils sont pertinents), voilà ce que devrait être notre tâche et notre objectif premier. Nous manquons de temps et de personnes motivées pour effectuer ce travail de participation, d'analyse, de décision et de transmission vers nos adhérents et les décisionnaires extérieurs.

Pour essayer de pallier cette situation il nous a semblé opportun de mettre en commun nos moyens humains et matériels.

Nous avons décidé d'optimiser notre action en coopérant largement avec les autres associations qualifiées "environnementales" de la commune. CAP TERMER, spécialisée dans l'éducation à l'environnement autour de La RNN, BETELGEUSE qui milite pour une gestion plus vertueuse de notre éclairage urbain, PALCF jadis concurrente mais aujourd'hui partenaire, toutes ces associations, tout en gardant leur spécificité participent activement à la vie de notre commune et à son futur, agissent désormais dans le cadre de L.A. COTE NOROIT.

Nous espérons que ce choix permette d'attirer des volontaires, motivés par notre nouvelle force de propositions et d'actions et cette mutualisation dynamique et que chacun trouvera dans les associations qui composent L.A. Côte Noroît les sujets capables de les motiver.

Concernant le nombre d'adhérents en forte baisse, nous sommes désormais une petite trentaine, ce qui impacte nos recettes (cotisations uniquement), et donc le bilan financier. Compte tenu de notre trésorerie, cela n'est pas préoccupant même à moyen terme sur nos capacités d'action mais cela a un impact certain sur notre notoriété et notre représentativité.

## Les enjeux

Faire le lien entre les préoccupations des résidents avec les grands dossiers qui impactent l'avenir de la Presqu'île..

Nous serons présents sur différents fronts :

- Au Parc Naturel Marin, notre représentation au sein du conseil de gestion (via CAP TERMER) nous a permis d'apporter nos vues de presqu'îliens au sein des groupes de travail largement constitués pour élaborer le plan de gestion.
- A La CEBA, dans les instances qui touchent à ce que l'on peut qualifier de "parlement de la mer" le Conseil Maritime de Façade Sud Atlantique, des directives importantes nous concernant y seront prochainement débattues avec le projet de Document Stratégique de Façade (DSF). Directives de première importance qui devrait fixer l'ensemble des règles qui concernent la gestion du trait de côte et la qualification définitive des risques de submersion marine.
- Dans le suivi de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune (PLU).
- Dans la mise en place de la démarche ONF Forêt d'Exception
- Dans la mise en place du nouveau plan d'aménagement pour les 20 prochaines années de la forêt domaniale. Une première réunion a été faite début août (futaie irrégulière)

Tous ces grands dossiers ne doivent pas nous empêcher de nous intéresser aux événements qui touchent à notre cadre de vie général.

Pour cela nous avons besoins de vous, de vos interventions au sein de CODEPPI. Vos idées, vos avis et vos souhaits quant au devenir de notre presqu'île nous sont plus que jamais précieux.

Pour que notre action soit plus efficace nous avons besoins de volontaires qui se spécialiseraient sur des sujets qui leur tiennent à coeur et qui seraient par la suite capables de transmettre leur savoir vers vous soit à travers notre bulletin, soit via notre site Internet, soit par du mailing sous forme de Newsletter.

Nous avons aussi besoins de volontaires pour nous remplacer dans les conditions que je vous ai exposées, des volontaires qui adhèrent à nos idées et à notre volonté qui est de s'interdire toute opposition systématique et de conserver en tout lieu la franche volonté de faire aboutir des projets pertinents au service de l'intérêt général.

### **Rapport d'Activité**

Le Président présente ensuite le rapport d'activité 2015-2016.

#### Octobre 2015

Journée de l'arbre 24/10/15 : CODEPPI avait un stand commun avec LA Côte Noroît, l'affluence est concernée surtout la distribution d'arbres faite par la Mairie. Quelques visiteurs pour ce qui concerne CODEPPI et plus largement la Côte Noroît nous avons distribué des bulletins. (JPC / FP)

Comité de pilotage RNN 28/10/15 : intéresse surtout CAP TERMER. La Mairie de LCF semble vouloir s'intéresser de plus près à la RNN d'Arès / LCF, dont la gestion par ONCFS a été reconduite pour 5 ans sans personnel car l'état veut diminuer les effectifs des agences. Une association ARPEGE a été créée pour pallier ce problème de personnel (un conservateur et un garde) solution qualifiée de « magouille » par le Maire mais qui devrait permettre en 2016 de maintenir dans leur poste les personnels actuels.

Il est aussi question de revoir le contenu pédagogique de la Cabane du résinier, une étude est en cours à hauteur de 200.000€. Affaire à suivre. Notre sentiment c'est que cette évolution ne correspond pas à un besoin des visiteurs de la RNN en 2016 qui pensent pour la plupart que le thème eau douce eau salée est trop complexe.

#### Novembre 2015

Comité de suivi PPRL 12/11/15. Nouvelle réunion avec toujours le même déroulement qui tourne toujours autour de l'entretien de la digue de Monsieur Bartherotte et du financement des travaux d'entretien de celle-ci à travers une ASP.

Pêche à pied 25/11/15. C/R de l'action menée par les différentes associations de la Côte Noroît. Plusieurs comptages de juin à septembre (JPC). En définitive, il ressort que cette action n'est utilisée par aucune étude scientifique de site pilote donc que notre travail n'a servi à rien.... CODEPPI ne continuera pas en 2016.

## Décembre 2015

AGO CEBA 10/12/15 : Le Bureau 2015 a été reconduit, le président de CODEPPI reste trésorier de la CEBA. Les grands dossiers ont été commentés. Le SYBARVAL a fait appel sur la décision du Tribunal Administratif de Bordeaux quant à l'annulation pure et simple du SCOT. La CEBA va donc poursuivre son action pour que le volet population/urbanisation soit conforme aux attentes et aux possibilités d'accueil des territoires du Bassin d'Arcachon.

RDV Arc'eau 16/12/15 : Le président nous a informé de l'action de son association. Didier Bougeard est chargé des contacts avec cette association et du suivi des éléments qui concernent l'eau. Le site sera mis à jour d'une étude sur les coûts de l'eau à LCF.

Accueil des nouveaux arrivants 28/12/15: Le constat fait est que les nouveaux arrivants ne sont qu'exceptionnellement prêts à s'investir dans des actions qui touchent à l'environnement. A cette occasion JPC et FP ont distribué des flyers CODEPPI.

## 1<sup>er</sup> trimestre 2016

Voeux LCF : pas grand-chose de nouveau par rapport à 2015, l'accent a été mis sur le développement de points WIFI et d'application comme TellMeCity. CODEPPI aurait préféré que l'on parle de la submersion marine (PRISM) etc. et de l'Internet Haut Débit.

Comité de Pilotage Forêt d'Exception 29/01/2016 (HL /FP) : Le projet avance tranquillement. Le protocole a été signé en avril 2016 ce qui devrait normalement déboucher sur un classement de notre forêt en fin 2017. Voir bulletin pour plus d'informations.

CA CEBA le 11/2/16 : SCOT et beaucoup d'affaire hors LCF. Le décret « Banc d'Arguin » est toujours en cours de discussion (toujours pas publié fin août).

## 2<sup>ème</sup> trimestre 2016

CA CEBA le 14/04/16 : Procédure contre le SCOT en appel.

Lancement d'une procédure contre la Mairie du Teich suite à la volonté de cette municipalité d'implanter un camping de type Huttopia dans une zone forestière non constructible.

Acceptation pour une année probatoire de deux associations volontaires pour rejoindre la CEBA en 2016 (ARC'Eau et Ecologie En Débat).

Le décret qui concerne la réserve naturelle du Banc d'Arguin n'est toujours pas signé (forte opposition des plaisanciers et manœuvres quasi illicites pour faire capoter le projet).

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique qui concerne la forêt usagère qui borde la dune du Pilat pose toujours problème car le Conservatoire du littoral n'est pas clair sur le sujet et qu'une DUP (qui a le désavantage d'abolir les droits d'usage) ne se justifie pas (pour l'ADUFU, Vive la Forêt et l'ASPIT) elle est donc inutile et contestable.

PNM : la mise en place avance conformément au calendrier prévu et l'élaboration du plan de gestion est en cours. Certains groupes de pression souhaiteraient ralentir le processus. Cela concerne certaines municipalités et organismes jadis très favorables au PNM.

Dalkia (recours de la CEBA en cours contre l'épandage des cendres).

Réunion concertation PLU LCF NR 2 le 12/05/16 : A priori, le maire ne veut faire aucune impasse vis-à-vis des règlements et des divers schémas et lois en vigueur. Il n'y aura pas de déchetterie supplémentaire sur la presqu'île, la réalisation d'une caserne de pompiers est prioritaire. À Claouey, suppression de toute la zone réservée dans l'ancien PLU à la « plaine des sports ». La zone de Lège est la seule où pourra s'appliquer une augmentation de la densité de l'habitat.

Objectif 2030 : 10.000 habitants permanents.

Marquage des zones inondables soumises à des restrictions de construction (LRC3). Les informations sur le projet de PLU sont confidentielles à ce stade.

Réunion ONF Forêt d'Exception au Grand Crohot le 20/05/16 : Lancement du protocole final qui devrait aboutir à un classement de la forêt domaniale de Lège et Garonne en 2017. Présentation de parcours forestiers à caractère didactique sous forme de jeux de piste réalisés à partir d'applications smartphone. (En Quête d'Exception et Rando Forêt Littorale téléchargeable sur GooglePlayStore ou Itunes)

Réunion ONF le 02/08/16 sur l'élaboration du nouveau plan de gestion de la forêt domaniale de Lège et Garonne / La Teste :

Décision de gestion des (très grandes) parcelles de la zone du Truc Vert en futaie irrégulière.

L'Assemblée approuve le rapport moral et d'activité à l'unanimité.

### **Rapport financier**

Notre trésorier, Pierre PASTOR, président de l'association BETELGEUSE, présente ce rapport.

Le résultat de l'exercice 2015 présente un déficit de 424 € qui correspond approximativement à la publication papier et aux frais d'acheminement de notre dernier bulletin à environ 110 adresses. Les 28 cotisations reçues constituent nos seules recettes. Compte tenu de nos actifs, nous pourrions continuer comme cela pendant 19 ans toutefois nous avons pris la décision de limiter les envois par courrier, l'impression de bulletins papier et de réaliser nous mêmes le bulletin en dynamique (Blog plus publication PDF par mailing). Nous proposons de maintenir notre cotisation annuelle d'adhésion inchangée à 15 €.

Le budget prévisionnel 2016/2017 prévoit donc un déficit réduit à 163 € sur une hypothèse de 25 adhérents payants.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité ainsi que la motion de maintien du montant de la cotisation.

### **Débat et points remarquables de l'intervention de Monsieur le Maire**

Le débat a porté essentiellement sur les actions à mener pour renforcer la visibilité de notre association, des moyens d'augmenter le nombre de nos adhérents en forte baisse et de trouver de nouveaux membres actifs dans le suivi et l'analyse des dossiers.

Un constat intéressant fait par Monsieur le Maire est que les associations dynamiques cette année sur la commune sont celles de proximité à l'échelle d'un village, ou qui fédèrent la défense d'intérêts particuliers, et/ou qui s'occupent du quotidien immédiat des gens, probablement à mettre en rapport avec le besoin de lien social renforcé lié à la situation du pays. Il exprime aussi sa préoccupation de voir que les organisations bénévoles d'animation des fêtes d'été reposent désormais essentiellement sur des septuagénaires, même si quelques jeunes donnent un coup de main limité à une soirée sur les trois jours de la manifestation.

Il semble que les habitants ou estivants implantés sur la presqu'île considèrent que l'environnement et la qualité de vie préservés dont ils jouissent vont de soi et se comportent plus en consommateurs qu'en acteurs.

Un membre de l'assemblée nous donne une piste précieuse en nous proposant de développer une page Facebook qui pourrait augmenter notre notoriété chez les jeunes actifs et susciter peut-être de nouveaux engagements utiles au développement de nos actions. A concrétiser rapidement car il faut exister et se mettre en scène par des accroches courtes, pédagogiques et pertinentes sur le « marché » de l'information numérisée, qui un outil parfaitement maîtrisé chez les trentenaires.

L'assemblée se conclut sur un pot ostréicole où les participants ont pu apprécier la bonne santé du milieu marin local par la saveur des huîtres dégustées.

Le président

La secrétaire

JP Camut

MC Lachaud